

Certificat de Compétences en Entreprise : Contribuer à la gestion d'entreprise

Gestion / comptabilité / Fiscalité - 2023

La formation en résumé

La Certification des Compétences en Entreprise (CCE) est un dispositif qui permet aux individus de se voir certifier des compétences transverses ou support aux organisations, mises en œuvre dans un cadre professionnel ou extra professionnel. Le CCE est une reconnaissance formelle, inventoriée au Répertoire Spécifique de France Compétences et est de fait éligible au CPF. Il atteste de la maîtrise de compétences transverses acquises en situation professionnelle et/ou à l'issue d'un parcours de formation.

La certification peut prendre la forme d'un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum) ou d'une étude de cas de 3 heures (faisant suite à un parcours de formation conseillé). Dans ces deux cas, un jury de validation se réunit.

La certification vous permet de mobiliser votre CPF pour financer toute ou partie des formations du parcours ou de l'accompagnement préalable, ainsi que l'examen de certification. Sa reconnaissance est nationale et pour une durée illimitée.

[Répertoire Spécifique de France Compétences : 5373](#)

Objectifs :

- Capitaliser sur son expérience professionnelle en gestion et prendre du recul
- Valoriser ses compétences en gestion
- Être acteur de son parcours professionnel

Participants :

Toute personne souhaitant faire certifier ses compétences en gestion

Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé au cours des cinq dernières années une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné

Prérequis :

Avoir suivi la formation : "Gestion Niveau II : les étapes clés pour maîtriser la gestion" ou le cycle gestion.

Le contenu

Analyse des documents comptables et de la situation financière de l'entreprise

Identifier les documents comptables restituant la situation financière de l'entreprise,
Analyser le compte de résultat de l'entreprise,
Interpréter le bilan comptable de l'entreprise, en s'appuyant sur l'analyse de ses annexes,

Evaluation de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise

Evaluer la rentabilité de l'entreprise, en identifiant, en calculant et en interprétant les ratios de gestion pertinents

Evaluer les différents coûts induits par l'activité de l'entreprise,
Analyser la structure des dépenses générées par l'activité de l'entreprise,
Préconiser les mesures correctives de gestion à mettre en œuvre,

Conception d'outils et d'indicateurs de suivi et de gestion de l'activité de l'entreprise

Concevoir les outils de suivi et d'analyse de l'activité de l'entreprise,
Établir un plan de trésorerie mensuel, en planifiant les dépenses à engager pour assurer l'activité de l'entreprise,
Communiquer les résultats de l'entreprise aux différents acteurs concernés, en produisant les bilans et états de suivi de l'activité.

500 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)

Code CPF : 237561

Validation par
étude de cas (3 h)

Certificat de
compétences en
entreprise

Éligible au CPF

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Gestion

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 04/05
- 07/07
- 20/10
- 18/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 04/05
- 07/07
- 20/10
- 18/12

Roanne - 04 77 44 54 69

- 04/05
- 07/07
- 20/10
- 18/12

CCI FORMATION vous recommande l'une des formations préalables suivantes :

Cycle gestion – 70 heures

Ou un choix de modules de formation en gestion (minimum 35 heures) dont « Gestion Niveau 2 : les étapes clés pour maîtriser la gestion »

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Epreuve écrite (cas pratiques) basée sur le référentiel de la compétence visée

Obtention du certificat : 80% des critères du référentiel sont validés, avec un minimum de 60% des critères validés pour chaque élément du référentiel

Instance de certification : CCI France

Obtention du certificat : 80% des critères du référentiel doivent être validés

